



### 1. L'identification des dangers

- Le risque mécanique est présent dès lors qu'un élément en mouvement peut entrer **en contact** avec une partie du corps humain et entraîner une **blessure**. Réciproquement, une partie du corps humain en mouvement peut entrer en contact avec un élément matériel (cas de la chute).
- Le risque mécanique prend **différentes formes** : écrasement, cisaillement, coupure, happement, entraînement, emprisonnement, choc, chute...

### 2. Les effets sur l'organisme

- Les **effets** du risque mécanique sont :
  - les coupures ;
  - les amputations ;
  - les contusions ;
  - les écrasements ;
  - les brûlures ;
  - les entorses ;
  - les fractures.
- L'organe le plus fréquemment touché est la **peau**.

### 3. Les mesures de prévention

- Des **mesures** adaptées doivent être mises en œuvre.

Quelques exemples :

<b>Suppression ou réduction du danger</b>		Protection fixe sur les machines, poste de travail automatisé...
<b>Protection</b>	<b>collective</b>	Grille de protection, dispositif d'arrêt d'urgence...
	<b>individuelle</b>	Gants et vêtements adaptés, chaussures de sécurité, port d'un écran facial grillagé ou visière...
<b>Formation et/ou information de l'opérateur</b>		Panneau de signalisation, formation spécifique...